



Assemblée générale

Distr. générale
17 janvier 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 130 a) de l'ordre du jour

Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït

Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Dans sa résolution 52/238 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 52 143 800 dollars (montant net : 50 255 600 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la période susmentionnée.

Le montant total brut des dépenses s'est élevé à 49 960 900 dollars (montant net : 48 323 700 dollars), laissant un solde inutilisé d'un montant brut de 2 182 900 dollars (montant net : 1 931 900 dollars).

Ce solde inutilisé s'explique pour l'essentiel par des frais de voyage moins élevés que prévu pour les observateurs militaires, un taux de vacance de postes du personnel civil plus élevé que prévu, une réduction des besoins au titre des opérations aériennes et la cessation anticipée du contrat de location d'un avion par suite de la fermeture de l'espace aérien iraquien. Les dépenses ont également été moins importantes que prévu au titre des fournitures et des services.

La décision que l'Assemblée générale doit prendre au sujet du financement de la MONUIK concerne l'affectation du solde inutilisé d'un montant brut de 2 182 900 dollars (montant net : 1 931 900 dollars) correspondant à la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Généralités	4–9	3
III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	10–11	4
IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session	12	6
Annexes		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif		6
II. Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		8
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire (période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)		11
IV. Montants répartis et dépenses (période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)		13

I. Introduction

1. Le Conseil de sécurité a établi la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) par sa résolution 687 (1991) du 3 avril 1991. Dans sa résolution 689 (1991) du 9 avril 1991, il a décidé de revoir tous les six mois s'il convenait de maintenir la MONUIK ou de mettre fin à son mandat, ainsi que les modalités de son fonctionnement. Son dernier examen remonte au 6 octobre 1999 et le Président du Conseil a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil souscrivaient à sa recommandation tendant à maintenir la MONUIK et réexamineraient la question au plus tard le 6 avril 2000 (S/1999/1033).

2. Le budget de fonctionnement de la MONUIK pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 10 mars 1998 (A/52/824), s'élevait à un montant brut de 50 611 300 dollars (montant net : 48 545 600 dollars). Il prévoyait un effectif militaire composé de 195 observateurs et de 908 membres des contingents (775 membres d'unités d'infanterie et 133 membres d'unités de soutien), complété par un effectif civil de 72 fonctionnaires internationaux et 166 agents locaux. Le budget prévoyait également des ressources pour couvrir les dépenses opérationnelles et les dépenses connexes. Au paragraphe 32 de son rapport du 8 avril 1998 (A/52/860/Add.7 et Corr. 1), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 49 525 400 dollars (montant net : 47 637 200 dollars) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

3. Par sa résolution 52/238 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 52 143 800 dollars (montant net : 50 255 600 dollars) aux fins du fonctionnement de la MONUIK pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, dont un montant de 2 618 400 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Attendu que les deux tiers du montant total, soit 33 503 700 dollars, devaient être financés par des contributions volontaires du Gouvernement koweïtien, un montant brut de 18 640 100 dollars (montant net : 16 751 900 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Généralités

4. Au cours de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, les opérations de la MONUIK se sont articulées autour de plusieurs éléments : activités d'observation, patrouilles terrestres et aériennes, activités d'enquête et liaison avec les parties à tous les niveaux.

5. Au cours de l'exercice financier considéré, les besoins opérationnels de la Mission ont été satisfaits, si bien que l'exécution du budget approuvé n'a pas été marquée par des écarts importants.

6. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'un taux de vacance de postes plus élevé que prévu pour le personnel international et le personnel local. Alors que le budget prévoyait un taux de vacance de 5 % sur les 72 postes internationaux et les 166 postes locaux autorisés, le taux de vacance effectif a été en moyenne de 18 % pour le personnel international et de 11 % pour le personnel recruté localement. On en a tenu compte dans le projet de budget de la période suivante puisqu'on prévoit un taux de vacance de 10 % pour les deux types de personnel pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

7. Les soldes inutilisés qui apparaissent sous la rubrique Avions résultent du fait que le nombre d'heures de vol effectuées par l'Antonov AN-26 depuis le début de la période jusqu'à la cessation de son affrètement en mars 1999 a été inférieur aux prévisions en raison de la fermeture de l'espace aérien iraquien en décembre 1998 et de l'application d'un accord de partage des frais avec le Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations

Unies en Iraq. L'arrangement qui a été passé avec le Bureau du Coordonnateur prévoit que ce dernier rembourse à la MONUIK les heures de vol effectuées et le carburant consommé pour ses opérations. Des économies ont également été réalisées à la rubrique Droits d'atterrissage et manutention au sol du fait de la réduction des opérations aériennes de la MONUIK.

8. Les soldes inutilisés au titre des services divers tiennent au fait que le coût des services contractuels et le montant effectif des demandes d'indemnisation et des règlements ont été moins élevés que prévu.

9. Les économies réalisées ont été partiellement contrebalancées par des dépenses non prévues au budget, à savoir les frais de remplacement d'ordinateurs, qui ont été nécessaires pour assurer la compatibilité 2000, et la part de la Mission dans le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

10. Comme l'indique le tableau 1, sur un crédit d'un montant brut de 52 143 800 dollars (montant net : 50 255 600 dollars) ouvert pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, les dépenses se sont élevées à 49 960 900 dollars en chiffres bruts (montant net : 48 323 700 dollars), dont 15 110 100 dollars au titre d'engagements non réglés. Le solde inutilisé d'un montant brut de 2 182 900 dollars (montant net : 1 931 900 dollars) qui en résulte, représente 4 % environ du montant brut du crédit ouvert. On trouvera des informations sur l'exécution du budget de la période considérée, par grande rubrique budgétaire, dans l'annexe I au présent rapport et des renseignements complémentaires sur les principaux écarts dans l'annexe II. Un graphique indiquant les montants répartis et les dépenses par grande catégorie budgétaire est présenté à l'annexe IV.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montants répartis</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	24 826,6	24 735,7	90,9
Personnel civil	12 966,5	11 513,1	1 453,4
Dépenses opérationnelles	9 834,1	8 997,0	837,1
Autres programmes	10,0	40,0	(30,0)
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	—	419,5	(419,5)
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 618,4	2 618,4	—
Contributions du personnel	1 888,2	1 637,2	251,0
Total brut	52 143,8	49 960,9	2 182,9
Recettes provenant des contributions du personnel	(1 888,2)	(1 637,2)	(251,0)
Total net	50 255,6	48 323,7	1 931,9
Contributions volontaires en nature budgétisées	—	—	—
Contributions volontaires en nature non budgétisées	—	—	—
Total des ressources	52 143,8	49 960,9	2 182,9

^a Dont un montant de 15 110 100 dollars correspondant à des engagements non réglés.

11. Des renseignements sur le déploiement du personnel militaire et du personnel civil pendant la période considérée sont présentés dans le tableau 2 et, de façon plus détaillée, dans l'annexe III au présent rapport.

Tableau 2

Personnel militaire et civil : effectifs autorisés, postes pourvus et pourcentage de postes vacants pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Effectifs déployés (moyenne)</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Observateurs militaires	195	195	—
Contingents	908	907	—
Personnel international	72	59	18
Personnel local	166	147	11

IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session

12. En ce qui concerne le financement de la MONUIK, l'Assemblée générale doit se prononcer sur l'affectation du solde inutilisé d'un montant brut de 2 182 900 dollars (montant net : 1 931 900 dollars) constaté à l'issue de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (1 - 3)
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montants répartis^a</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>Écarts</i>
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	7 215,6	—	7 074,2	141,4
2. Contingents	15 822,9	—	15 873,4	(50,5)
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	1 346,9	—	1 346,9	—
b) Soutien autonome	—	—	—	—
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	441,2	—	441,2	—
Total partiel, rubrique 3	1 788,1	—	1 788,1	—
Total, catégorie I	24 826,6	—	24 735,7	90,9
II. Personnel civil				
1. Police civile	—	—	—	—
2. Personnel international et personnel local	12 966,5	—	11 513,1	1 453,4
3. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
4. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
5. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Total, catégorie II	12 966,5	—	11 513,1	1 453,4
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	800,6	268,7	777,7	22,9
2. Remise en état des infrastructures	30,0	29,6	29,6	0,4
3. Transports	3 051,5	1 266,6	2 999,5	52,0
4. Opérations aériennes	3 349,5	—	2 631,9	717,6
5. Opérations navales	—	—	—	—
6. Transmissions	667,5	324,3	619,0	48,5
7. Matériel divers	645,5	603,7	836,7	(191,2)
8. Fournitures et services	1 189,5	—	1 022,9	166,6
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	100,0	—	79,7	20,3
Total partiel, rubrique 9	100,0	—	79,7	20,3
Total, catégorie III	9 834,1	2 492,9	8 997,0	837,1

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (1 - 3)
	Montants répartis ^a	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écarts
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—
2. Programmes d'information	—	—	—	—
3. Programmes de formation	10,0	—	40,0	(30,0)
4. Programmes de déminage	—	—	—	—
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—
Total, catégorie IV	10,0	—	40,0	(30,0)
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	—	—	419,5	(419,5)
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 618,4	—	2 618,4	—
VII. Contributions du personnel	1 888,2	—	1 637,2	251,0
Total brut, catégories I à VII	52 143,8	2 492,9	49 960,9	2 182,9
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 888,2)	—	(1 637,2)	(251,0)
Total net, catégories I à VIII	50 255,6	2 492,9	48 323,7	1 931,9
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	—	—	—	—
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	—	—	—	—
Total des ressources	52 143,8	2 492,9	49 960,9	2 182,9

^a Sur la base des crédits ouverts conformément à la résolution 52/238 de l'Assemblée générale.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 24 826 600 dollars; dépenses : 24 735 700 dollars; écart : 90 900 dollars

1. Le solde non utilisé de 90 900 dollars résulte d'une économie de 141 400 dollars réalisée à la rubrique Observateurs militaires, partiellement contrebalancée par des dépenses supplémentaires au titre des contingents (50 500 dollars). Les économies au titre des observateurs militaires sont dues au fait que le coût moyen de la relève (3 000 dollars) s'est révélé inférieur aux prévisions (4 000 dollars). En revanche, le coût moyen de la relève du personnel d'appui militaire (2 100 dollars) a été plus important que prévu (1 400 dollars).

Personnel civil

Personnel international et personnel local

Montant réparti : 12 966 500 dollars; dépenses : 11 513 100 dollars; écart : 1 453 400 dollars

2. Le solde inutilisé (1 453 400 dollars) apparaissant à cette rubrique s'explique par le fait que les taux de vacance de postes ont été supérieurs aux taux prévus pour le personnel international et le personnel local. Par rapport à des estimations budgétaires qui prévoyaient un taux de vacance de 5 %, les taux effectifs ont été de 18 % pour le personnel international et de 11 % pour le personnel local. Au cours de la période à l'étude, l'effectif moyen a été de 59 fonctionnaires internationaux et de 147 fonctionnaires locaux, pour 72 postes internationaux et 166 postes locaux autorisés.

Dépenses opérationnelles

Opérations aériennes

Montant réparti : 3 349 500 dollars; dépenses : 2 631 900 dollars; écart : 717 600 dollars

3. Le solde inutilisé de 95 500 dollars à la rubrique Hélicoptères résulte de dépenses moins élevées que prévu au titre des éléments suivants : a) 2 157 heures effectives de vol au lieu des 2 160 initialement prévues; b) une consommation mensuelle de carburant de 57 600 litres au lieu des 64 800 prévus; et c) une baisse du coût moyen du litre de carburant (0,20 dollar contre 0,23 prévu).

4. Les soldes inutilisés de 513 800 dollars à la rubrique Avions et de 108 300 dollars à la rubrique Autres dépenses s'expliquent pour l'essentiel par la fermeture de l'espace aérien iraquien depuis décembre 1998. Cette décision a entraîné la cessation du contrat de location de l'Antonov AN-26 en mars 1999 et par conséquent une baisse des dépenses au titre des heures de vol, du carburant, de l'assurance responsabilité, des droits d'atterrissage et de la manutention au sol. Par rapport aux 660 heures de base prévues, les heures de vol effectives ont été de 355, dont 93 au titre des opérations de la MONUIK et 262 pour les opérations du Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies en Iraq. Dans le cadre des arrangements relatifs à la participation aux frais, le Bureau rembourse à la Mission le coût des heures de vol effectuées et du carburant consommé lors de ses opérations.

Matériel divers

Montant réparti : 645 500 dollars; dépenses : 836 700 dollars; écart : (191 200 dollars)

5. Le dépassement de 191 200 dollars résulte essentiellement de dépenses non budgétisées, à savoir a) la modernisation du réseau de la MONUIK à Oum Qasr; b) l'achat d'un système d'identification destiné au Groupe des cartes d'identité; et c) le remplacement de systèmes informatiques vieillissants ou obsolètes afin d'assurer la compatibilité 2000.

Fournitures et services

Montant réparti : 1 189 500 dollars; dépenses : 1 022 900 dollars; écart : 166 600 dollars

6. Le solde inutilisé, d'un montant de 166 600 dollars, résulte principalement du fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre des services contractuels (blanchisserie, entretien des terrains, services de gardiennage et évacuation des déchets). Des économies ont également été faites à la rubrique Demandes d'indemnisation et règlements. Toutefois, ces économies ont été en partie annulées par une augmentation des frais bancaires et frais connexes et par des pertes liées aux fluctuations des taux de change.

Fret aérien et de surface

Montant réparti : 100 000 dollars; dépenses : 79 700 dollars; écart : 20 300 dollars

7. Le solde inutilisé (20 300 dollars) résulte du fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre du fret et des frais connexes au cours de la période à l'étude.

Autres programmes

Programmes de formation

Montant réparti : 10 000 dollars; dépenses : 40 000 dollars; écart : (30 000 dollars)

8. Le dépassement d'un montant de 30 000 dollars au titre des services divers correspond à des dépenses supplémentaires non budgétisées relatives à des sessions de formation suivies par le personnel de la MONUIK dans les domaines des opérations aériennes, des transmissions et des systèmes informatiques.

Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)

Montant réparti : néant; dépenses : 419 500 dollars; écart : (419 500 dollars)

9. Les dépenses d'un montant de 419 500 dollars correspondent à la quote-part de la Mission dans les frais de fonctionnement de la Base pendant la période considérée, conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998.

Contributions du personnel

Montant réparti : 1 888 200 dollars; dépenses : 1 637 200 dollars; écart : 251 000 dollars

10. Le solde inutilisé (251 000 dollars) résulte du fait que le pourcentage de postes vacants pour le personnel international et le personnel local a été plus important que prévu, comme il est indiqué au paragraphe 2 ci-dessus.

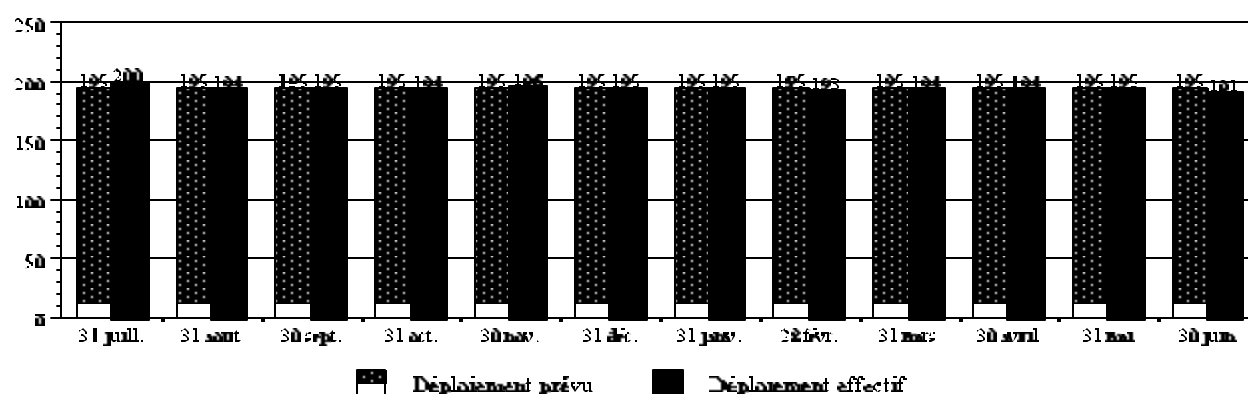
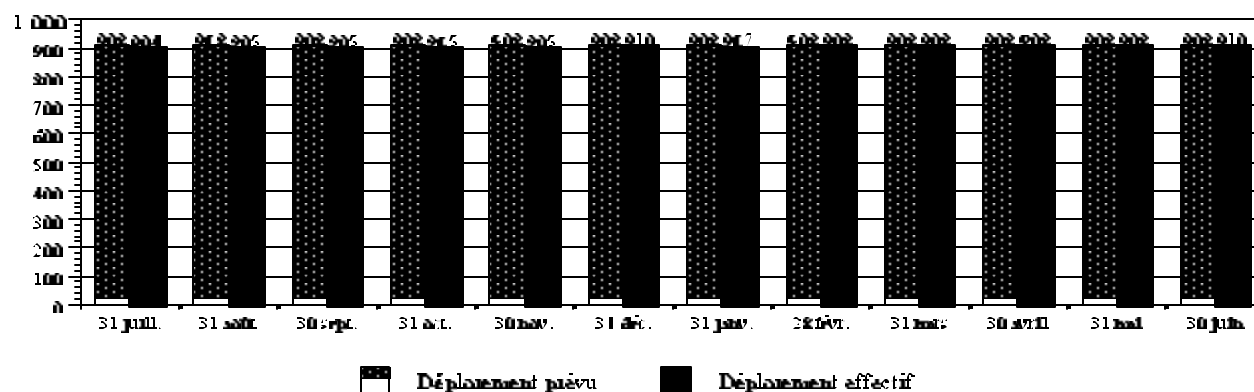
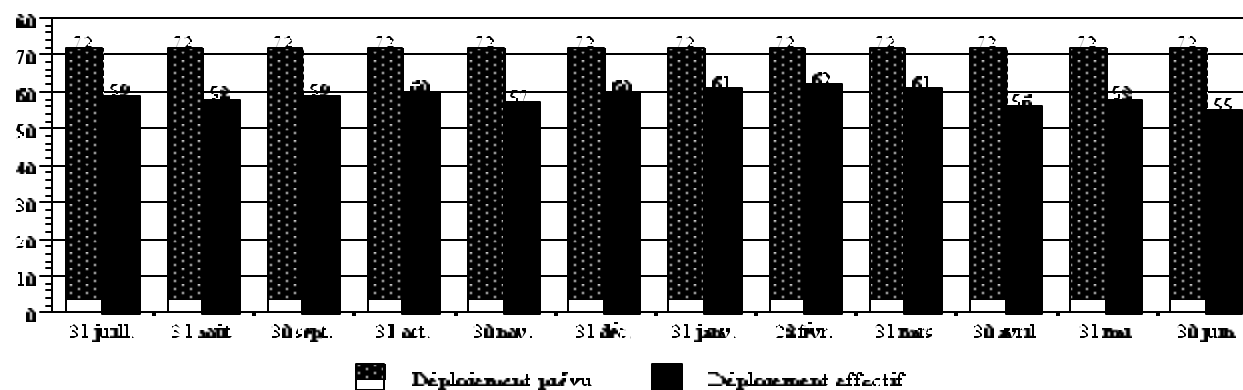
Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (1 888 200 dollars); dépenses : (1 637 200 dollars); écart : (251 000 dollars)

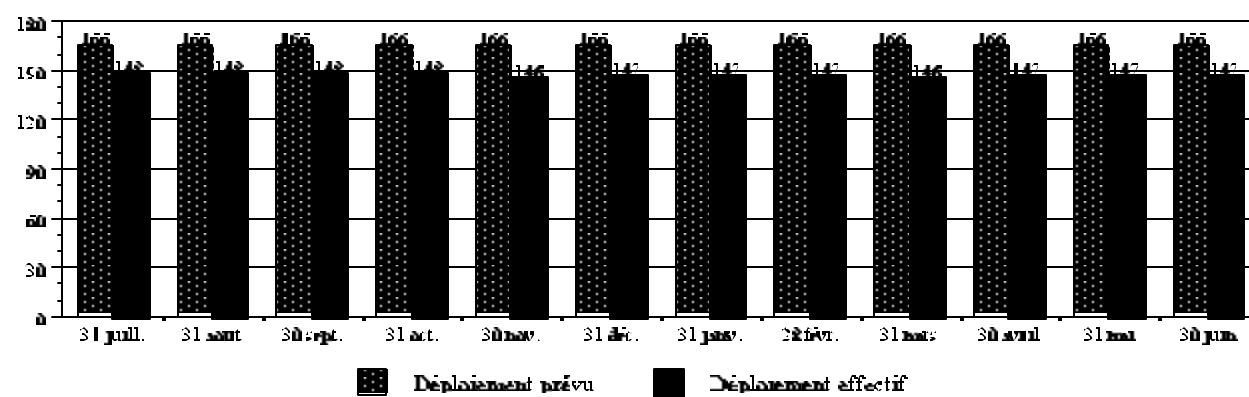
11. Ces montants découlent de ceux indiqués à la rubrique Contributions du personnel (voir par. 10 ci-dessus).

Annexe III

**Déploiement prévu et déploiement effectif
du personnel civil et militaire
(période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)**

1. Observateurs militaires**2. Contingents****3. Personnel international**

4. Personnel local



Annexe IV

Montants répartis et dépenses
(période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)

